

Nous demandons à Karine Keller Suter, Cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) et Mario Gattiker, Secrétaire d'Etat aux Migration (SEM), ainsi qu'aux autorités compétentes la suspension du vol spécial vers l'Éthiopie prévu le 27.01.2021 et l'annulation du renvoi forcé des requérant.e.s d'asile éthiopien.ne.s résidant en Suisse

NON aux déportations vers l'Éthiopie ! Non au vol spécial du 27 janvier !

Lundi S.A. a été arrêté et placé en détention à la prison de Frambois en vue d'une expulsion vers l'Éthiopie alors qu'il se rendait au Service de la population vaudoise (SPOP) pour renouveler son papier d'aide d'urgence. En période de COVID, de telles interventions se font loin des regards et loin du bruit !

Dans le contexte de cette arrestation, on apprend que le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) organise une expulsion collective par vol spécial¹ de Suisse vers l'Éthiopie le 27 janvier 2021, et ceci malgré la guerre, la crise et la pandémie qui frappent ce pays.

En Éthiopie, la situation ne fait qu'empirer !

Alors même que la situation politique se détériore en Éthiopie, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour dénoncer cette pratique et demander « un arrêt immédiat des renvois forcés en Éthiopie »², dont l'OSAR – Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés –, la Confédération en profite pour y organiser un vol spécial. De manière plus cynique, pourrait-on dire, qu'elle en profite justement avant que des mesures diplomatiques ne soient prises qui l'en empêcheraient ?

Selon des haut-e-s-responsables de l'ONU et de l'UE, il existe des « rapports concordants à propos de violences ciblant certains groupes ethniques, d'assassinats, de pillages massifs, de viols, de retours forcés de réfugiés et de possibles crimes de guerre »³ (Josep Borrell, Haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 15/01/2021).

En avril 2018 déjà, on apprenait que le gouvernement suisse avait signé un accord secret de réadmission avec l'Éthiopie prévoyant la transmission aux services secrets éthiopiens des données personnelles des personnes renvoyées de force⁴ les jetant droit dans la gueule du loup. Cet accord avait déjà été dénoncé à l'époque par Amnesty International et Human Rights Watch. Mais le gouvernement persiste et signe !

1 Par vol spécial on entend des déportations forcées, sous la contrainte, lors desquelles les personnes concernées se font ligoter de la tête (casque) aux pieds et aux mains. Elles restent entravées ainsi durant un long vol, encadrées par une dizaine de policier par personne, avant d'être remises par les autorités suisses et européennes aux autorités policières/migratoires du pays vers lequel l'expulsion est opérée.

² <https://www.osar.ch/publications/news-et-recits/lethiopie-au-bord-de-la-guerre-civile>

³ <https://www.mediapart.fr/journal/international/210121/en-ethiopie-la-france-partagee-entre-business-et-defense-des-droits-humains>

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/91459/we-need-humanitarian-access-tigray-urgent-first-step-towards-peace-ethiopia_en

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/11/13/ethiopie-l-onu-craint-de-possibles-crimes-de-guerre-apres-le-massacre-de-civils-dans-la-region-du-tigre_6059611_3212.html

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/11/13/ethiopie-l-onu-craint-de-possibles-crimes-de-guerre-apres-le-massacre-de-civils-dans-la-region-du-tigre_6059611_3212.html

⁴ <https://www.lematin.ch/story/asile-l-etrange-accord-de-la-suisse-avec-lethiopie-767317721551>

Pourtant, depuis l'entrée en fonction du premier ministre Abiy Ahmed en 2018, et la mise en œuvre de nombreuses réformes, les tensions entre son gouvernement et le Front de libération du peuple du Tigré (Tigray People's Liberation Front TPLF), le parti au pouvoir dans la région du Tigré n'ont cessé d'augmenter. En septembre 2020, le gouvernement central a pris la décision d'annuler les élections régionales en raison du COVID 19, mais celles-ci ont eu lieu malgré tout dans la région du Tigré. Le conflit s'est alors amplifié entraînant des centaines de morts et blessés - suite aux attaques aériennes lancées par l'armée éthiopienne - et, selon Amnesty International, des massacres de civils⁵.

Lors d'un reportage audio de la RTS⁶, **les experts interrogés compare cette guerre ethnique actuelle avec le génocide d'ex-yougoslavie**, expliquant que celui-ci sera long et violent, les soldats étant entraînés au combat. Les réseaux internet sont coupés rendant l'accès aux informations impossible dans certaines régions du pays, tout comme l'accès de l'aide humanitaire.

S.A. n'a pas pu accepter de retourner volontairement en Éthiopie

Les autorités vaudoises et fédérales sont aveugles aux vies humaines touchées par l'exécution mécanique d'ordres et envoient sans sourciller des personnes au cœur d'une guerre civile naissante. Ces expulsions vers l'Éthiopie mettent délibérément en danger l'intégrité des personnes concernées, elles doivent être impérativement empêchées !

Cela fait plus de 7 ans que S.A. vit dans le canton de Vaud. Jusqu'à ce jour il partageait une chambre dans un foyer d'aide d'urgence avec sa sœur - et son enfant - elle aussi en Suisse depuis près de dix ans. Malgré ces difficultés, c'est ici qu'S.A. tisse des liens et exerce ces activités depuis de nombreuses années. Or, selon les informations qui nous sont parvenues, S.A. se trouve actuellement dans un état critique. Déjà traumatisé, affaibli psychologiquement et affecté physiquement, la violence de son arrestation et l'absurdité de cette décision d'expulsion ne font qu'aggraver sa situation, le confrontant encore une fois aux décisions « administratives » aberrantes des autorités vaudoises et fédérales et à leurs conséquences bien réelles et destructrices. Quand cet acharnement de l'État et ces procédures d'expulsion meurtrières s'arrêteront-elles ?

Nous ne cesserons de dénoncer cet entêtement absurde, irresponsable et inhumain des autorités et **exigeons la libération immédiate de S.A. et de tous ses compatriotes de Frambois et d'ailleurs !** Nous ne cesserons d'exiger l'arrêt total des expulsions et un droit de rester pour toutes et tous.

A lire également l'Appel de Migrant Solidarity Network : Le vol spécial prévu pour l'Éthiopie ne doit pas décoller <https://migrant-solidarity-network.ch/2021/01/22/aufruf-der-geplante-sonderflug-nach-aethiopien-darf-nicht-abheben/>⁷

⁵ <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/11/ethiopia-over-50-ethnic-amhara-killed-in-attack-on-village-by-armed-group/>

⁶ <https://www.rts.ch/info/monde/11744384-comment-lethiopie-sombre-dans-la-guerre-un-an-apres-le-nobel-de-la-paix.html>

⁷ Afin de contacter l'Appel de Migrant Solidarity Network, vous pouvez leur adresser un mail à l'adresse suivante : info@migrant-solidarity-network.ch